



Procès-verbal

Assemblée Générale

Date 11 novembre 2016

Auteur Didier QUILLOT

Référence LFP.PV.AG.2016.11.11

Réunion du 11 novembre 2016

Président Michel DENISOT

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

ANGERS (Saïd CHABANE), BASTIA (Olivier DELCOURT, mandat), BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat), CAEN (Bertrand DESPLAT, mandat), DIJON (Olivier DELCOURT), GUINGAMP (Bertrand DESPLAT), LILLE (Julien MORDACQ, mandat), LORIENT (Loïc FERY), LYON (Jean-Michel AULAS), MARSEILLE (Alexandre MIALHE, mandat), METZ (Jean-Luc MULLER, mandat), MONACO (Vadim VASILYEV, mandat), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANCY (Jacques ROUSSELOT), NANTES (Waldemar KITA), NICE (Jean-Pierre RIVERE), PARIS (Jean-Claude BLANC, mandat), RENNES (René RUELLO), SAINT-ETIENNE (Michel SAEZ, mandat), TOULOUSE (Jean-François SOUCASSE, mandat).

Clubs professionnels de Domino's Ligue 2

AC AJACCIO (Laurent NICOLLIN, mandat), AMIENS (Louis MULAZZI, mandat), AUXERRE (Guy COTRET), FCB PERONNAS (Gilles GARNIER), BREST (Gervais MARTEL, mandat), CLERMONT (Christian DURAINCIE, mandat), GFC AJACCIO (Olivier MINICONI), LAVAL (Christian DURAINCIE), LE HAVRE (Arnaud TANGUY, mandat), LENS (Gervais MARTEL), NIMES (Joël COUE, mandat), NIORT (Joël COUE), ORLEANS (Philippe BOUTRON), RED STAR (Patrick HADDAD puis représenté par Jean-Luc MULLER), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), SOCHAUX (Ilja KAENZIG, mandat), STRASBOURG (Marc KELLER), TOURS (Marc KELLER, mandat), TROYES (Francis BOUDIN, mandat), VALENCIENNES (Guy COTRET, mandat).

FFF : Michel DENISOT – UNFP : Sylvain KASTENDEUCH – UNECATEF : Pierre REPELLINI – SNAAF : Alain BELSOEUR – SAFE : Olivier LAMARRE – AMCPF : Eric ROLLAND.

Assistent CHATEAUROUX, CRETEIL, PARIS FC.

M. Noël LE GRAËT.

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

MM. Jean-Pierre DENIS, Philippe DIALLO, Raymond DOMENECH, Guillaume KUPERFILS, Alain GUERINI, Vincent LABRUNE, Didier QUILLOT, Jean-Michel ROUSSIER.

MM. Jérôme BELAYGUE, Bruno BELGODERE, Denis CALIPPE (Huissier de



Procès-verbal

Assemblée Générale

justice) Sébastien CAZALI, Thomas CAYOL, Mathieu FICOT, Jean LAPEYRE, Guillaume QUENTEL, Adrien MAUREL, Victoriano MELERO, Loïc MORIN, Jérôme PERLEMUTER, Arnaud ROUGER, André SOULIER.
Mmes Stéphanie BOURDAIS, Corinne CANTIN, Julie HEBERT, Sarah PALLUEL, Marie-Hélène PATRY.

Michel DENISOT, représentant la FFF, préside la **séance** en application de l'article 10 des statuts de la LFP et en présence du Comité Ethique assisté de Me Denis CALIPPE, Huissier de justice.

Didier QUILLOT, Directeur Général Exécutif, rappelle les dispositions statutaires en vigueur et donne toutes les informations utiles concernant le matériel de vote électronique ainsi que les modalités pratiques selon lesquelles se déroulera le scrutin.

Didier QUILLOT rappelle que l'Assemblée générale se déroule sans condition de quorum en application de l'article 14 des statuts de la LFP, sont néanmoins présents ou représentés :

- 20 clubs de Ligue 1 (2,75 voix par club) sur 20 clubs
- 20 clubs de Ligue 2 (1,75 voix par club) sur 20 clubs
- 1 représentant FFT (1 voix)
- 1 représentant des joueurs pro (2 voix)
- 1 représentant des entraîneurs pro (2 voix)
- 1 représentant des arbitres pro (2 voix)
- 1 représentant des administratifs (2 voix)
- 1 représentant des médecins (2 voix).
- Soit, au total : 101 voix.



Procès-verbal

Assemblée Générale

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte à l'unanimité les procès-verbaux des réunions suivantes :

- o Assemblée Générale du 27 mai 2016
- o Assemblée Générale (défaut de quorum) du 5 octobre 2016.

2. Renouvellement du Conseil d'Administration de la LFP

L'Assemblée générale,

entend le Directeur Général Exécutif rappeler les membres désignés au CA :

Les membres désignés siégeant de droit :

MM.

Michel DENISOT (représentant de la FFF) ;
Bernard CAIAZZO (Président de Première Ligue) ;
Guy COTRET (Président de l'UCPF).

Les membres désignés siégeant de droit mais soumis à candidatures :

MM.

Philippe PIAT (UNFP) ;
Sylvain KASTENDEUCH (UNFP) ;
Pierre REPELLINI (UNECATEF) ;
Raymond DOMENECH (UNECATEF) ;
Patrick RAZUREL (SNAFF) ;
Olivier LAMARRE (SAFE) ;
Éric ROLLAND (AMCFP).

puis proposer de procéder au vote électronique à bulletin secret sachant, en application de l'article 21 des statuts de la LFP que l'élection se fait à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour (Dans l'hypothèse où le nombre de candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est supérieur au nombre de postes, sont élus les candidats ayant obtenu les meilleurs scores. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative).

➤ **Représentants des clubs de Ligue 1 (8 sièges à pourvoir) :**

MM.

Nasser AL-KHELAÏFI	84 voix, 89,60%, ELU ;
Jean-Michel AULAS	80 voix, 85,33%, ELU ;
Bertrand DESPLAT	86,5 voix, 92,26%, ELU ;
Jean-François FORTIN	83,75 voix, 89,33%, ELU ;



Procès-verbal

Assemblée Générale

Laurent NICOLLIN	86,5 voix, 92,26%, ELU ;
Jean-Pierre RIVIERE	92 voix, 98,13%, ELU ;
René RUELLO	83,75 voix, 89,33%, ELU ;
Vadim VASILYEV	92 voix, 98,13%, ELU.

➤ Représentants des clubs de Ligue 2 (3 sièges à pourvoir) :

MM.

Claude MICHY	93,75 voix, 100%, ELU ;
Alain ORSONI	74,5 voix, 79,46%, ELU.

➤ Représentants des Membres Indépendants (5 sièges à pourvoir) :

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR, 90,25 voix, 90,93%, ELUE ;

MM.

Alain GUERRINI	72,75 voix, 73,29%, ELU ;
Vincent LABRUNE	81,25 voix, 81,86%, ELU ;
Jean-Michel ROUSSIER	59 voix, 59,44%, ELU ;
Guillaume KUPERFILS	52 voix, 52,39%, NON ELU.

La séance est suspendue pour permettre au nouveau Conseil d'Administration de se réunir afin de désigner le candidat à la Présidence de la Ligue de Football Professionnel.

3. Election du Président de la LFP

3.1. M. Raymond DOMENECH

L'Assemblée générale,

entend M. Michel DENISOT indiquer que le Conseil d'Administration de la LFP propose M. Raymond DOMENECH à l'issue d'un scrutin s'étant déroulé en deux tours et l'ayant opposé à M. Jean-Michel ROUSSIER,

après avoir laissé M. Raymond DOMENECH rappeler les conditions dans lesquelles il s'est porté candidat,

procède, à la demande du Directeur Général Exécutif de la LFP, au vote électronique – 1^{er} TOUR – dont les résultats sont les suivants sur 98,35 voix exprimées pour 101 voix représentées :

- Oui = 33 voix, 33,59%, NON ELU ;
- Non = 65,25 voix, 66,41%

puis, après une suspension de séance qui ne permet pas d'organiser un second tour de scrutin, enregistre le retrait de la candidature de M. Raymond DOMENECH au poste de Président de la LFP,



Procès-verbal

Assemblée Générale

demande donc au Conseil d'Administration de se retirer une nouvelle fois afin de lui proposer un nouveau candidat.

3.2. Mme Nathalie BOY DE LA TOUR

L'Assemblée générale,

entend M. Didier QUILLOT indiquer que Mme Nathalie BOY DE LA TOUR est proposée comme Présidente de la LFP par le Conseil d'Administration et demander de procéder au vote électronique – 1^{er} TOUR,

Enregistre les résultats suivants sur 96,25 voix exprimées pour 101 voix représentées :

- o Oui = 90,25 voix, 93,77%, ELUE ;
- o Non = 6 voix, 6,23%.

Nathalie BOY DE LA TOUR est élue Présidente de la LFP.

4. Allocution de la Présidente de la LFP

Nathalie BOY DE LA TOUR – Je suis très émue d'être devant vous. Je n'ai rien préparé puisque, comme vous vous en doutez, cette situation est totalement inattendue.

Je vais procéder à des remerciements.

Tout d'abord à Raymond DOMENECH et aux familles. Merci, Raymond, de t'être retiré pour me laisser la place. Merci également à la Fédération, à son Président Noël LE GRAËT qui m'a soutenue aujourd'hui. Merci aux indépendants et à l'ensemble des clubs.

J'espère pouvoir aider à reconstituer un dialogue et je vais également bien fonctionner avec Didier QUILLOT dans notre belle maison qu'est la Ligue. Cela devrait bien se passer puisqu'il y a suffisamment de sujets importants à se répartir. Sachez que je serai toujours totalement disponible.

Je souhaite que l'on prône avant tout l'échange, le dialogue pour éviter d'arriver à des situations telles que celles que l'on a vécues aujourd'hui. Donc n'hésitez pas. J'espère être à la hauteur de vos attentes. Merci.

5. Allocution du Président de la FFF

Noël LE GRAËT.- Tous mes compliments Madame la Présidente. Je suis persuadé que vous allez apporter la paix.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Je vous adresse un message à tous. Malgré quelques divergences que l'on peut comprendre, l'unité est indispensable. Sur les gros dossiers à mener vous devez toujours trouver un consensus ; j'en suis persuadé.

Je suis persuadé que Nathalie va travailler sérieusement et qu'avec elle, et Didier qui est totalement disponible, la Ligue est entre de bonnes mains. Mais vous tous devez aussi faire quelques efforts, non pas pour vous réconcilier car vous ne vous êtes jamais fâchés, mais pour trouver le bon chemin. Vous avez fait des efforts fantastiques le dernier mois. Du point de vue de l'unité économique déjà ; il y avait des divergences importantes et vous avez eu la sagesse de trouver le bon chemin pour les 3 et même les 7 années qui viennent. C'est remarquable. Peu de ligue en Europe ont réussi ce genre de pari. Vous êtes en ordre de bataille pour gagner un certain nombre de combats.

La Fédération est évidemment attentive. Elle a aussi ses propres soucis. Cet après-midi je présenterai le bilan. Je sais que la plupart des clubs seront représentés. La Fédération va aussi élire dans les mois qui viennent un nouveau Président. Les candidatures sont tout à fait ouvertes à qui le veut bien. Il n'y a rien de fermé à la Fédération.

Nathalie, je suis très heureux que ce soit vous, car vous faites preuve de beaucoup de dynamisme et je sais que tous les Présidents qui sont là seront très sages.

**Le Président de séance,
Michel DENISOT**

**Le Directeur Général Exécutif,
Didier QUILLOT**